

Communiqué de presse du 20/07/2021

Auvergne-Rhône-Alpes /Artisanat du bâtiment / Conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes : un marché tendu et une baisse de la rentabilité des chantiers

La reprise économique se confirme ce trimestre dans les résultats de l'étude de conjoncture du 2^{ème} trimestre 2021, conduite par les CAPEB d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès de leurs adhérents. 52% des chefs d'entreprise observent pour ce trimestre, un bon, voire très bon niveau d'activité. Des résultats que la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes accueille cependant avec prudence tant la situation actuelle demeure préoccupante face à la flambée des prix et à la pénurie des matériaux qui s'installe durablement et qui met aujourd'hui en péril la rentabilité des entreprises.

Un niveau d'activité en forte progression... voire en tension

En hausse de 7 points, l'embellie observée au trimestre précédent se renforce, avec 52% des chefs d'entreprise, qui observent un bon, voire très bon (15%) niveau d'activité. Cette tendance concerne particulièrement les carreleurs, les entreprises d'isolation, les plâtriers-peintres, et les départements de l'Allier, de l'Isère et du Cantal.

Cependant, dans le même temps, **22% des entreprises déclarent continuer à rencontrer des difficultés** (1 point de plus que le trimestre précédent). C'est particulièrement le cas pour les serruriers-métalliers, les couvreurs-zingueurs, les charpentiers, les agenceurs-cuisinistes, et dans les départements de Savoie, de Haute-Savoie et de la Drôme.

Pour ce qui est des carnets de commande, on observe également une **amélioration par rapport au trimestre précédent**, avec une visibilité supérieure à 3 mois pour 59% des artisans (+ 9 points). Un indicateur qui témoigne du dynamisme du Marché, mais aussi d'une certaine tension avec des délais d'attente parfois long pour répondre à la demande des clients.

A noter, que la situation reste cependant difficile pour 10% des entreprises qui ont une visibilité inférieure à un mois.

Une rentabilité des entreprises en danger

Si la trésorerie des entreprises semble se reconstituer et retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire (34% considère avoir un bon voire très bon niveau de trésorerie), les marges quant à elles, se sont considérablement dégradées ce trimestre. En effet, 50% des entreprises déplorent une baisse (+ 15 points par rapport au trimestre précédent).

La **rentabilité des chantiers reste donc une vraie source d'inquiétude** pour les chefs d'entreprise qui, dès la fin du 1^{er} trimestre, avaient soulever la problématique de la hausse du prix des matières premières qui s'installe aujourd'hui durablement.

Emploi : des intentions d'embauche confrontées aux difficultés de recrutement

Ce trimestre, **un chef d'entreprise sur deux a des perspectives de recrutement**, soit 6 points de plus qu'au 1^{er} trimestre (25% envisagent de recruter et 25% sont en réflexion). Ils plébiscitent pour 59% les contrats à durée indéterminée et pour 33% les contrats en apprentissage.

Cependant 22% d'entre eux sont confrontés à des difficultés de recrutement et déplorent un manque de main d'œuvre qualifiée. Cette problématique reste une préoccupation forte des entreprises.



Dominique Guiseppin,
Chef d'entreprise artisanale de peinture (Savoie),
Président de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

« 30 à 80 %, ce sont les hausses de prix que l'on constate sur l'acier, le plastique, le cuivre, l'aluminium, le bois et la peinture. Difficile alors de se réjouir de l'embellie du niveau d'activité observée, si les entreprises ne peuvent assurer les chantiers faute de matériaux ou de rentabilité.

Un comité de crise a été mis en place au niveau national pour suivre l'évolution de la pénurie des matériaux et des hausses de prix qui en découlent, mais aussi identifier les pratiques spéculatives abusives intensifiant le problème. La CAPEB participe à ces comités qui se tiennent tous les 15 jours avec le Médiateur des Entreprises. Les Collectivités sont d'ores et déjà appelées par le gouvernement à accorder des reports de délais et à ne pas appliquer de pénalités lorsque les retards de livraison ou d'exécution sont la conséquence des difficultés actuelles d'approvisionnement, qu'elles soient ou non directement liées à la crise sanitaire. De son côté, la CAPEB signe des chartes de bonnes pratiques, notamment avec Action Logement et CDC Habitat.

Téléchargez :

- La synthèse de l'étude de conjoncture du 2e trimestre 2021
- Les résultats complets de l'étude de conjoncture sur le site Internet de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes <http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes>
- Le zoom sur les difficultés d'approvisionnement et hausse du prix des matériaux.

À propos de la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat du Bâtiment, lequel dénombre en Auvergne-Rhône-Alpes 80 000 entreprises artisanales (98% des entreprises de la branche) et 100 000 salariés, dont 8 100 apprentis. Il représente également 10,5 milliards de chiffre d'affaires (64% du total de la branche).

Contact presse : Sandrine Bouton - Chargée de communication

Tél. 04 78 33 46 46 – s.bouton@capeb-auvergne-rhone-alpes.fr

<http://www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes> / Suivez nous également sur Facebook et Twitter
[@capebaura](https://twitter.com/capebaura)